

Critères requis pour l'envoi d'une demande de bourse

Un dossier de demande de bourse peut être envoyé si l'étudiant·e concerné·e remplit toutes les conditions suivantes :

- Domicilié·e sur le territoire couvert par l'association (voir carte sur <https://proju-arc.ch/bourse>)
- Nationalité suisse ou française
- Inscrit·e dans une formation reconnue au niveau fédéral (Universités, EPF, HES, Brevet fédéral, Diplôme fédéral, Maturité fédérale, CFC, AFP, etc.)
- Poursuite de la **première** formation
- Agé·e de moins de 26 ans

☐ **Je confirme que les critères ci-dessus sont remplis avant de poursuivre le formulaire.**

Identification du demandeur

Cochez la case qui correspond à votre situation :

- ☐ **A** : Je suis un·e étudiant·e **majeur·e** et financièrement **indépendant·e**.
- ☐ **B** : Je suis un·e étudiant·e mais encore partiellement ou complètement à la charge de mes parents.
- ☐ **C** : Je suis un parent/représentant·e légal·e faisant une demande pour **un** enfant en formation
- ☐ **D** : Je suis un parent/représentant·e légal·e faisant une demande pour **plusieurs** enfants en formation
- ☐ **E** : Je suis une institution sociale faisant une demande pour une famille dont **un** enfant est en formation
- ☐ **F** : Je suis une institution sociale faisant une demande pour une famille dont **plusieurs** enfants sont en formation

Veuillez remplir les champs du formulaire correspondant à votre situation

2. Données personnelles

2.1 Données personnelles de l'étudiant·e (A, B, C, E)

Nom, prénom		Âge	
Formation			
Adresse			
Code Postal / Ville			
Tél. privé / Mobile			
E-mail			

2.2 Données des parents ou représentant·e légal·e (B, C, D, E, F)

Nom		Tél. privé / mobile		
Prénom		E-mail		
Adresse		Profession		%
Code Postal / Ville				
État civil	☐ Célibataire ☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Autre			

2.3 Données de l'institution (E, F)

Institution / Service	
-----------------------	--

Personne de contact	
Adresse	
Code postal / Ville	
Tél. / Mobile	
E-Mail	

3. Situation personnelle et de formation

Quelle est la situation personnelle et de formation pouvant justifier une demande de bourse **(A, B, C, D, E, F)** ?

Quels sont les coûts de formations* engagés (transports publics, frais d'écologie, loyer d'étudiant, etc.) **(A, B, C, E)** ?

	Montants
Montant demandé	CHF
Sur une totalité de	CHF

A remplir si la demande de bourse concerne plusieurs enfants en formation d'un même foyer **(D, F)**

Nom, prénom	Date de naissance	Formation	Motif de la demande de bourse (coûts de formation*)	Montant
				CHF
				CHF
				CHF
				CHF
Quel montant pouvez-vous assumer sur la totalité de ces coûts de formation ?				CHF
Montant demandé				CHF
Sur une totalité de				CHF

*Veuillez joindre les justificatifs des différents coûts de formation et reporter le coût total de formation dans le calcul du budget mensuel

4. Budget mensuel

Comment remplir le tableau ci-dessous ?

- ☐ **A** : Remplir le tableau avec ton budget et tes informations personnelles
- ☐ **B, C, D, E, F** : Remplir le tableau avec le budget familial et les informations des parents.

Revenus		Dépenses	
Total du·des salaire·s		Loyer	
Allocations :		Électricité	
- rente (AVS, AI,...)		Assurance maladie (base)	
- bourse		As-tu un subside cantonal LAMal ?	☐ Oui ☐ Non
- aide sociale		Remboursement de dettes	
- pension alimentaire		Impôts	
- allocations familiales		Coûts de formation	
- divers		Autres	
Total des revenus		Total des dépenses	

5. Documents à joindre

En plus de ce formulaire, merci de nous envoyer également les documents suivants (**A, B, C, D, E, F**) :

- ☐ Une lettre de demande motivée ;
- ☐ Attestation d'études / d'apprentissage ;
- ☐ Copie du bulletin de notes (si formation déjà en cours)
- ☐ Copie recto/verso de la carte d'identité de l'étudiant
- ☐ Copie des factures liées aux frais de formation (abonnement de transports, frais de l'école, loyer si logement étudiant-e, etc.)
- ☐ La décision du service des subsides de formation du Canton
- ☐ Le dernier avis de taxation fiscale (des parents ou du/de la jeune en formation)
- ☐ Le dernier décompte salaire ou budget d'aide social ou décompte de prestation AI
- ☐ La décision de réduction des primes de caisse maladie (de la famille)
- ☐ Le bail à loyer (des parents ou de l'étudiant)

E et G : merci de joindre les documents pour chaque enfant en formation concerné

6. Autres demandes ou suivis

A, B, C, D, E, F

6.1 Êtes-vous suivi, ou votre famille, par un service social, une association, un office, etc. ?

☐ oui ☐ non

Si oui, par quel collaborateur (éducateur, assistant social, etc.) en particulier ?

Nom du service	
Nom et numéro de téléphone de la personne de contact	

6.2 Avez-vous déjà fait des demandes de bourse auprès d'autres organismes ?

☐ oui ☐ non

Si oui, lequel

Nom de l'organisme / Service	
Montant alloué	CHF
Nom de l'organisme	
Montant alloué	CHF

6.3 Avez-vous déjà bénéficié de l'aide de Pro Junior pour le même enfant au cours des cinq dernières années ?

☐ oui ☐ non

6.4 Au cas où Pro Junior répond favorablement à votre demande, merci de nous transmettre les coordonnées bancaires du compte sur lequel serait effectué le versement de la bourse :

--

Déclaration et signature

A, B, C, D, E, F

Remplir les critères ne garantit pas l'octroi d'une bourse, une analyse financière approfondie est nécessaire. Délai de réponse estimé : 1 à 4 mois.

En cas d'attribution, l'étudiant·e s'engage à fournir une attestation de poursuite de formation et à adresser une lettre de remerciement.

En signant ce document, le demandeur ou son/sa représentant·e légal·e certifie l'exactitude des informations et autorise Pro Junior Arc jurassien à effectuer les vérifications nécessaires.

Lieu et date	Signature. Si tu es mineur·e, nous avons aussi besoin de la signature d'un de tes parents.

Merci de nous envoyer le formulaire par e-mail ou courrier postal avec toutes les pièces jointes nécessaires. Nous sommes également à disposition par téléphone pour toute question.

Pro Junior Arc jurassien

Rue des Sablons 48 · 2000 Neuchâtel
032 724 46 45 · aide@proju-arc.ch

Permanences :

Du mardi au jeudi : 9h00 à 12h15 et 13h45 à 17h30

Vendredi : 9h00 à 12h15 et 13h45 à 17h00